

Compte Rendu

Comité de Pilotage n°18 du jeudi 5 mars 2015

Animateur : Vincent Beillard
Secrétaire : David Gourdant, Vincent Beillard

Elus excusés : André Oddon et Joachim Hirschler

Comité de Pilotage Spécial Budget 2015

Dépenses à caractère général

- **Frais de nettoyage** des locaux de la mairie et de l'école (y compris suite aux activités des TAP)
Le problème se pose sur la quantité d'heure de nettoyage, et de l'utilisation d'un service extérieur (Crest Nettoyage). Ces heures de nettoyage pourraient facilement correspondre à un emploi sous contrat et donc d'une nouvelle embauche. La décision est alors prise d'embaucher une personne pour le complément de travail (2 heures par semaine + les TAP), à la hauteur de 1500€ par an pour ce qui concerne les 2h de ménage hebdo supplémentaires. Le coût du remplacement des ATSEM est déjà intégré dans le coût des TAP.
- **Personnel technique non titulaire** : décision sur le maintien ou non d'un agent en fin de contrat. En 2014, la municipalité avait un agent en arrêt maladie ce qui a nécessité l'embauche d'un remplaçant. A ce jour, l'agent est de retour sur son poste à mi temps mais avec des restrictions. La municipalité a aussi dû transférer la compétence STEP et la déchetterie à la 3 CPS. La gestion de ces équipements nécessitait un mi temps de travail (0.5 Equivalent Temps Plein). L'ancienne mandature a choisit de ne pas se séparer de ce poste et de le conserver au sein de l'équipe technique, ce qui permet ainsi de bénéficier d'un 0.5 ETP supplémentaire, alors qu'en 2015 la RD93 va devenir une voie communale, et nous devons alors en assurer l'entretien. Cependant, cette situation a des conséquences sur nos frais de fonctionnement, et sur la capacité d'investissement de la commune. Après un long débat, et une réflexion approfondie, la décision est prise (dans un premier temps) de reconduire le contrat de cet agent jusqu'à fin mai 2015.
- **Etude pour la Route Royale** : en vue des travaux pour refaire la Route Royale, il avait été budgété une étude estimée à 6 000 €. Après réflexion, et avec l'avis favorable de la secrétaire de mairie, voici une dépense dont nous pouvons nous passer. D'autres solutions sont possibles, notamment avec les journées de conseils qui seront payés à Mr Sauzet. Cette dépense est donc annulée, et tombe à zéro.
- **Révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme)** : c'est un travail qui nous incombe, et que nous devons mener à bien pour répondre aux exigences de la loi Allure sur l'immobilier, le SCOT (schéma de cohérence territoriale), le SDAGE, etc... Cette révision est normalement menée par un technicien, dont le travail est estimé (à la louche) à 35 000 €. C'est le montant qui est aujourd'hui inscrit dans le budget. Les élus se questionnent alors sur l'absolue nécessité d'un technicien, et les raisons d'un montant qui semble très élevé. Certains avancent alors l'idée d'un PLU « participatif », pour lequel le recours à un technicien serait moindre. L'avis de Caroline, secrétaire de mairie, porte sur d'éventuels contentieux, et sur les assurances, et recommande d'agir avec prudence sur ces questions. Les élus référents décident donc de garder le budget initial de 35 000 €.
- **Etude pour un Bâtiment Technique** : là encore, ce bâtiment technique est attendu depuis fort longtemps, et pour répondre aux normes de sécurité, ainsi qu'aux besoins actuels du personnel technique, sa construction devient une priorité. L'étude est donc acceptée, avec un budget de 260 000€.
- **Dossier des Fontaines** : Après la première phase du projet réalisée (réhabilitation des fontaines), est inscrit au budget le reste à réalisé (valorisation, itinéraire et cartes, etc.) pour un

montant de 25 000 €. Ce budget est accepté, d'autant plus que ce dossier donne droit à d'importantes subventions.

- **Etude pour le bâtiment de la Place de la République** (où se trouve la Poste et la Salle des Fêtes) : Un projet lui aussi attendu depuis longtemps à Saillans, et qui vient de donner naissance à un GAP (groupe d'action-projet constitué d'habitants) initié par la nouvelle municipalité. Les élus ont placés ce projet parmi les grands objectifs à réaliser sous leur mandature, et mobilisent 20 000 € pour une étude professionnelle.
- **Projet PAPPH** (plan d'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles) : pour ne plus utiliser de produits chimiques et dangereux comme désherbant. Ce projet pourrait permettre l'achat d'une balayeuse mécanique, n'utilisant aucun produit nocif, et qui viendrait améliorer la propreté du village. Ce projet donne droit à des subventions importantes, et il est accepté par les élus référents, avec un budget de 5000€.
- **Toilettes sèches** : il a été identifié un besoin de la commune pour au moins trois toilettes publiques supplémentaires. Les élus référents avaient déjà porté leur choix pour des toilettes sèches. Après une étude des divers équipements disponibles sur le marché, qui prenait en compte le prix, l'entretien et la durée de vie, il a été décidé d'acheter une première toilette sèche à 12 400 €. Elle sera placée dans le secteur des bords de Drôme.
- **Mobilier Scolaire** : il a été confirmé le besoin d'un mobilier scolaire par l'école, à hauteur de 2 500 €. Ce montant est accepté par les élus référents.
- **Eclairage de Noël** : après avoir débattu de la question lors de précédentes réunions, et le choix 1) d'acheter des décorations lumineuses de Noël neuves, 2) d'occasion, ou 3) en location ; il a été finalement accepté de prendre l'option 2, avec l'achat d'un ensemble de décorations lumineuses d'occasion qui n'aurait servi qu'une seule fois, à hauteur de 10 000 €.
- **Jardin partagé / Bac à composte** : après avoir pris la décision de développer un projet de jardins partagés, les élus référents doivent budgétés pour l'achat d'un cabanon, le rattachement au réseau électrique, un système d'irrigation, et des bacs à composte. Un chiffrage plus précis doit avoir lieu. Ce projet est prévu dans le cadre du programme Leader et devrait bénéficier de 80% de subvention.
- **Frais de Formation** : les élus s'étaient engagés à suivre des formations, et certaines ont déjà été suivies. Le budget pour ces formations est de 3600 € pour 2015. Cette démarche se fait dans le cadre de la subvention régionale obtenue pour promouvoir la démocratie participative.
- **Subventions aux Associations / Fêtes et Cérémonies** : les élus référents décident de maintenir le budget des subventions aux associations à 25 000 € pour 2015 (le même qu'en 2014), et d'ajouter 1000 € au budget des Fêtes et Cérémonies, ce qui donne un montant de 21 000 € pour ce dernier.

Autres points à l'ordre du jour :

- **Terrasse pour l'Association l'Oignon** : la mairie a reçu une demande de la part de l'Oignon pour une terrasse devant leur local. Un rendez-vous avec les représentants de cette association est fixé au 14 mars pour en discuter.
- **Mail Pro (plateforme professionnelle de mailing sur Internet)** : il est demandé aux élus référents d'inclure la liste "Comité de Pilotage" à chaque envoi d'un Compte Rendu, au côté de la liste de tous les inscrits qui reçoivent la Lettre d'Information.
- **Coordination des Grands Projets** : il est demandé de confirmer le nom des élus coordinateurs des grands projets de la municipalité, en vue de faciliter le suivi des dossiers.
 - 1) Bâtiment de l'Ancienne Perception : Annie et Christine
 - 2) Nouveau Bâtiment Technique : Michel et André

3) Réalisation d'une Nouvelle Salle des Fêtes : Vincent et David

4) Révision du PLU : A définir au sein du Groupe Urbanisation

5) Bâtiment de la Place de la République (Salles Communales) : A définir...

Ajout d'un sixième grand projet :

6) Création d'un Foyer Logement pour Personnes Agées : A définir...

- **Mise à Jour et Validation des Présences des Elus en Mairie :** (voir annexe)
- **Adhésion à Biovallée :** le grand projet Rhône-Alpes de Biovallée est terminé, mais la marque demeure, une association a été créée, et les intercommunalités s'impliquent à divers degrés. Quelle position doit prendre Saillans à ce sujet ? Adhérer à l'association coûte 200€ pour une collectivité ou une entreprise, cette association a pour objectif de continuer à développer les actions menées jusqu'ici, sous de nouveaux statuts. Les élus référents trouvent qu'une adhésion projette une position forte en faveur de ce projet, avec des valeurs qu'ils et elles souhaitent défendre, malgré un modèle économique qui reste fragile à l'heure actuel. Cette décision favorable est donc actée.
- **GAP Patrimoine Naturel :** Suite à un GAP similaire créé au sein de la Sous Commission Patrimoine, les inscrits ont rejoint le GAP Patrimoine Naturel lancé aussi par le Commission Environnement. Le GAP a défini plusieurs objectifs : verdir le village, identifier le patrimoine naturel en vue de créer des sentiers de découverte (projet ouvrant droit à des subventions), la création d'un événement "les 24h Naturaliste" (ce qui implique un inventaire le plus complet possible de la faune et de la flore, avec l'aide de la FRAPNA). L'objectif "verdir le village" sera conduit au sein de la Commission Aménagement, qui répond mieux à ce sujet.
- **Point Relation :**
- Association Ensemble à Livron : Sollicitation pour que des élus de Saillans, et des habitants, puissent intervenir le 10 avril, et témoigner de notre expérience de démocratie participative (David et Annie)
- Radio Saint Fé : Sollicitation pour que des élus et habitants prennent part à l'émission « Soleil Vert » (Ecologie et Politique), le 24 ou 25 mars (Joachim est volontaire) ; et dans l'émission « Libertaria » le 1 avril, sur la politique, une émission en direct (Fernand, Agnès et Isabelle).
- Magasine Féminin « Maxi » : Souhaite écrire un article sur Saillans et sa municipalité. Une journaliste viendrait nous voir le 26 mars.
- Le Collectif Roosevelt vient rencontrer la municipalité le jeudi 2 avril à 15h (Fernand sera présent, et d'autres élus si possible). Ce collectif est un mouvement citoyen d'action et de formation politique créé en 2012 par Stéphane Hessel, Edgar Morin, Susan George, Cynthia Fleury, Pierre Larrouturou... Aujourd'hui, plus de 110 000 citoyens ont signé son manifeste et 20 groupes locaux sont actifs en France. souhaite écrire un article sur la municipalité.
- Projet de Série Télévisée : à l'origine un projet purement de fiction, sur le rêve d'une démocratie participative, jusqu'à ce que le scénariste apprenne qu'une commune travaillait bel et bien de cette manière ! Il viendra donc séjourner parmi nous, en mars, et du 2 au 5 avril, pour recueillir le maximum d'informations...